

### Les crédits

congrès une résolution, qui va dans le même sens. L'ancien ministre de la Santé, le député de Provencher, parle de frais modérateurs au Manitoba. Des membres influents du gouvernement réclament la fin de l'universalité et l'imposition de frais modérateurs. Nous venons d'entendre, il y a tout juste quelques minutes, le député de Halifax-Ouest appuyer cette position. Il a plaidé pour l'abolition de l'universalité.

Comme je l'ai déjà mentionné, au Québec, le premier ministre, le ministre de la Santé et le ministre des Finances ont tous déclaré très clairement qu'il était temps qu'on permette au Québec d'instituer un ticket orienteur. Ce que le gouvernement québécois devrait faire, c'est protéger ses citoyens de la ruine au cas où ils devraient avoir recours aux soins de santé au lieu de les accabler d'un fardeau financier supplémentaire lorsqu'ils tombent malades.

Le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, a déclaré que, si le gouvernement québécois instaurait le ticket orienteur, ce serait la fin du rêve canadien de l'universalité et de la gratuité des soins de santé et que ce ne serait qu'une question de temps avant que n'émerge un système à deux niveaux, l'un pour les riches et l'autre pour les pauvres.

Voilà de quoi il retourne. Il s'agit de savoir si les partis politiques canadiens sont ou non en faveur d'un système de soins de santé qui soit le même pour tous, ou s'ils veulent un système qui est avantageux pour les riches et moins accessible aux pauvres parce que plus cher.

Les premiers ministres libéraux du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve penchent manifestement en faveur d'un système à deux niveaux: un pour les riches, un pour les pauvres. Nous, membres du Nouveau Parti démocratique, et tous les Canadiens rejetons purement et simplement cette idée.

Pour les Canadiens, ce n'est pas une question à débattre. Ils sont fiers de leur système de soins de santé. Il les sert bien et il est déplacé de la part du Parti libéral d'attaquer le régime d'assurance-maladie que nous avons au Canada et qui nous a si bien servi. Il est également déplacé de la part du Parti réformiste de le faire et de prétendre qu'il ne veut pas porter atteinte au principe d'universalité quand, de toute évidence, le chef de ce parti a bien fait comprendre à plusieurs reprises que c'est là son intention et celle de son parti.

• (1040)

Une importante partie du caucus conservateur et nombre de membres du Parti conservateur, que ce soit à leurs congrès ou à leurs réunions—le caucus albertain du Parti conservateur, par exemple—est d'accord pour imposer des droits d'utilisation. Un grand nombre des ministériels sont également en faveur de cette idée. Les partis qui représentent les riches et l'élite au Canada—le Parti conservateur, le Parti libéral et le Parti réformiste—sont en train de se liguer contre notre système de soins de santé, et ce, contre le souhait manifeste de tous les Canadiens.

Comme tous les Canadiens le savent, en 1962, à l'époque de Tommy Douglas et de la CCF, le Nouveau Parti démocratique avait instauré en Saskatchewan un régime d'assurance-maladie qui était administré sans l'aide financière du gouvernement fédéral. Il a ensuite tant fait pour le défendre et le faire adopter par le gouvernement fédéral, que ce régime a finalement été mis en place sous l'administration de Lester Pearson.

Le Nouveau Parti démocratique, anciennement la CCF, a toujours été engagé à l'égard du régime d'assurance-maladie, il l'est encore et il le restera. Il est regrettable que ni le Parti libéral ni le Parti conservateur ne puissent respecter cet engagement.

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Madame la Présidente, j'espère que vous avez vu l'auréole autour de la tête du député de Saskatoon—Clark's Crossing quand il parlait. Malheureusement, les néo-démocrates n'ont jamais su comment on inscrit des motions au *Feuilleton*.

Nous aurions pu avoir aujourd'hui un excellent débat, si les néo-démocrates avaient appris à déposer une motion. Ils transforment une question importante comme notre régime national d'assurance-maladie en une querelle imbue d'esprit de parti. Les voilà qui attaquent les premiers ministres libéraux, et immédiatement cela devient une querelle imbue d'esprit de parti et non plus un débat sur notre régime de santé publique.

Je voudrais demander au député pourquoi la motion du NPD ne mentionnait pas le fait que les premiers ministres provinciaux de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Ontario, qui sont néo-démocrates, ferment des centres de santé, suppriment des lits d'hôpitaux, licencient du personnel soignant—et les infirmières partent aux États-Unis—et ont déjà violé le principe de l'universalité. Trois premiers ministres provinciaux néo-démocrates ont déjà violé le principe de l'universalité.